

AR PREFECTURE

006-260601661-20170406-07A2017-DE
Regu le 18/04/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
DU 06 AVRIL 2017 à 09 HEURES 00
SOUS LA PRESIDENCE
DE MONSIEUR ROATTA ANDRE

Date de la convocation : 03 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers

En exercice	17
Présents	11
Absents	6
Procurations	5
Votants	16
Pour	16
Contre	0
Nuls	0

Mairie de La Roquette sur Siagne

Affichage le

au

Membres présents : André ROATTA Anne-marie CARDELLA, Felix JOSETTE, Florence CHABLAIS, Marie-Danièle LEROY, Corinne MAURIE, Gaëtan ADAMO, Danièle MONTARIOL, Jocelyne VESLIN, Jacques PORTET, Robert NOVELLI

Membres Absents : Stanislas KOZIELLO, André GAUCHER, Michèle NERC, Michel SOLSE, Ginette HERISSON, Bernadette CLOQUELL

---0000000---

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Monsieur ROATTA, Rapporteur, informe l'assemblée que l'élaboration du budget doit être précédée d'une phase préalable constituée par le débat d'orientation budgétaire dans un délai de deux mois précédent son examen.

Ce débat obligatoire résulte notamment de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales complété par l'article 107 de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) n° 2015-991 du 7 août 2015 qui précise que ce rapport prend compte des orientations budgétaires, les

engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette donne lieu à un vote.

Il est acté par une délibération spécifique qui doit être transmise au Président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la Commune est membre, en ce qui nous concerne la CAPG.

Cette délibération doit être mise en ligne sur le site de la Commune.

Pour la section de fonctionnement :

Recettes : En 2016, le versement de la subvention communale intervient à hauteur de 27 000,00 euros et report de l'excédent de l'exercice 2015.

Dépenses : Les dépenses ont été réalisées à hauteur de 96% du budget.

Le résultat de clôture 2016 est de + 1 562, 83 euros.

Pour la section d'investissement :

Dépenses : Des achats ont été réalisés pour un montant de 952, 56 euros et des aides sous forme de prêt pour 1210, 83 euros.

Recettes : Report de l'excédent 2015, amortissements et remboursement de la TVA.

Le résultat de clôture est de + 20 118,99 euros.

Il demande à l'assemblée de se prononcer et de réfléchir aux actions à mener dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale et, notamment, sur les actions qui pourraient être programmées notamment en faveur des familles défavorisées, des personnes en grandes difficultés et des personnes âgées.

Le Président présente au Conseil d'Administration les principales orientations budgétaires de l'année dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale, et demande à l'assemblée de se prononcer sur les divers projets qui lui sont proposés à savoir :

- ❖ Maintien des prestations existantes en 2016
 - Colis de Noël des séniors nous avons distribué 350 colis
 - Aides à la cantine,
 - Aides alimentaires des personnes en difficulté
- ❖ Organisation de repas pour les séniors
- ❖ Organisation de rencontres intergénérationnelles notamment projet de création d'un thé dansant
- ❖ Service de livraison à domicile

Le Président demande à l'assemblée d'approuver

AR PREFECTURE

006-260601661-20170406-0782017-DE

Reçu le 18/04/2017

le conseil d'administration après en avoir délibéré :

- prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2017 du centre communal d'action sociale tel que présenté :
- accepte à l'unanimité ce débat d'orientation budgétaire pour l'année 2017.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La vice-présidente

Anne-Marie Cardella

